

Quelques remarques sur la carte "chanter aux bœufs" de l'Atlas linguistique de l'Ouest

Autor(en): **Horiot, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **38 (1974)**

Heft 149-152

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399570>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

QUELQUES REMARQUES SUR LA CARTE ' CHANTER AUX BŒUFS ' DE L'ATLAS LINGUISTIQUE DE L'OUEST

Le goût pour la musique populaire inspira à George Sand un roman : *Les Maîtres Sonneurs* et quelques réflexions admiratives sur les chants rustiques des laboureurs. Ainsi, dans *La Mare au Diable*, le chant qui s'échappe des lèvres de Germain occupé à gouverner son attelage au labour conduit la romancière à écrire : « Ce chant, dont l'origine fut peut-être considérée comme sacrée, et auquel de mystérieuses influences ont dû être attribuées jadis, est réputé encore aujourd'hui posséder la vertu d'entretenir le courage de ces animaux, d'apaiser leurs mécontentements et de charmer l'ennui de leur longue besogne. Il ne suffit pas de savoir bien les conduire en traçant un sillon parfaitement rectiligne, de leur alléger la peine en soulevant ou enfonçant à point le fer dans la terre : on n'est point un parfait laboureur si on ne sait chanter aux bœufs, et c'est là une science à part qui exige un goût et des moyens particuliers »¹. A ces observations de George Sand, un folkloriste de renom, Arnold Van Gennep, a répondu : « Depuis la *Mare au Diable* de George Sand... on s'imagine communément en France, et surtout à l'étranger, que dans toutes nos provinces les cultivateurs du ' bon vieux temps ' chantaient à leurs bœufs, pour assurer leur bonne humeur et régler leurs mouvements, une sorte particulière de mélodie à notes longuement tenues. C'est une erreur »². Van Gennep explique que si les objurgations aux animaux de trait sont universelles, les véritables mélodies strictement rythmées, lancées sur certaines notes « loin de se rencontrer partout en France... et de former, comme le prétendait Saintyves, ' une sorte de bande depuis la Vendée jusqu'en Suisse ' » n'ont pu être discernées que dans trois régions assez petites, l'une située dans la Nièvre, la seconde dans le Berry et la troisième dans les provinces

1. Édition de P. Salomon et J. Mallion, Classiques Garnier, 1962, p. 20-21.

2. *Manuel de folklore français contemporain*, Éditions A. et J. Picard, tome premier, VI, 1953, p. 2769.

de l'Ouest ¹. C'est à cette dernière région que nous consacrerons notre étude en analysant les données fournies par la carte 113 'chanter aux bœufs' de l'ALO ².

Sur les 124 localités objet des enquêtes de G. Massignon, 14 seulement ignorent la coutume de 'chanter aux bœufs', 15 si nous y ajoutons le point 71 où le témoin n'a pas pu répondre à la question. Ces 15 localités ne forment pas une aire continue et se répartissent ainsi : 1 en Indre-et-Loire, 2 en Loire-Atlantique, 2 en Vendée, 1 dans les Deux-Sèvres, 3 dans la Vienne, 2 en Charente, 4 en Charente-Maritime ³. A ces 15 localités peuvent peut-être s'ajouter les 29 points d'enquête où aucune réponse n'a été consignée sur les carnets de G. Massignon ⁴. Si l'enquêtrice n'a enregistré aucune réponse, on peut supposer que c'est parce que le témoin, tout en n'ignorant pas la coutume, ne l'a pas observée ou vue observer chez lui et n'a pas répondu nettement, ce qui expliquerait l'absence de toute notation de la part de G. Massignon. En réunissant les localités qui ne connaissent pas la coutume de 'chanter aux bœufs' et celles où G. Massignon a laissé en blanc la partie réservée à la réponse, on obtient deux grandes aires. L'une, de 18 points, s'étale au nord du domaine, depuis les deux îles vendéennes jusqu'à l'est du département de l'Indre-et-Loire. L'autre, de 22 points, englobe les deux îles de Charente-Maritime et décrit une courbe en forme de ∇ qui descend jusqu'au point situé le plus au sud du domaine (point 123) pour remonter en Charente jusqu'au point 97. Entre ces deux aires on remarque 4 points isolés (35, 41, 45, 61). La coutume de 'chanter aux bœufs' n'est donc pas en usage partout, Van Genep l'avait déjà noté ⁵.

Quel intérêt lexical offre la carte 'chanter aux bœufs' dans les 80 loca-

1. *Id.*, p. 2770-2771.

2. ALO = *Atlas linguistique et ethnographique de l'Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge, Angoumois)* par † Geneviève Massignon et Brigitte Horiot. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, vol. I, 1971, vol. II, 1974. Autres abréviations utilisées :

FEW = *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, par W. v. Wartburg, depuis 1928, 25 volumes.

ALF = *Atlas linguistique de la France*, par J. Gilliéron et E. Edmont, Paris, 1902-1910, 12 volumes. Un volume de *Suppléments* a été publié en 1920.

ALCe = *Atlas linguistique et ethnographique du Centre* par Pierrette Dubuisson. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, vol. I, 1971.

3. Points 5, 8, 15, 16, 18, 31, 33, 35, 61, 70, 71, 79, 101, 106, 110.

4. Points 1, 3, 7, 9, 10, 11, 12, 14, 17, 19, 23, 41, 45, 67, 68, 69, 74, 80, 96, 97, 102, 104, 111, 113, 118, 119, 121, 122, 123.

5. *Id.*, p. 2770-2771.

lités où G. Massignon a obtenu des réponses ? Dans 22 localités les témoins ont donné simplement le verbe 'chanter' et dans une autre localité (point 38) le témoin a apporté une petite précision en répondant *éâté la táyó*. On remarquera que la plupart des réponses 'chanter' sont localisées en bordure des deux aires où la coutume de 'chanter aux bœufs' n'existe pas. Si G. Massignon n'avait pas été l'excellente enquêteuse que l'on sait on pourrait soupçonner des réponses complaisantes, exception faite bien sûr de la réponse *éâté la táyó*.

Dans 57 localités, G. Massignon a recueilli des verbes intéressants. Ces verbes peuvent être répartis en 4 catégories : 1^o verbes exprimant le fait même de chanter ; 2^o verbes exprimant le but du chant ; 3^o verbe formé sur le nom de l'animal pour lequel on chante ; 4^o verbes difficiles à classer dans une catégorie parce que enregistrés plusieurs fois dans le *FEW* et sous des étymons différents, verbes d'origine inconnue ou douteuse, verbes peut-être hybrides.

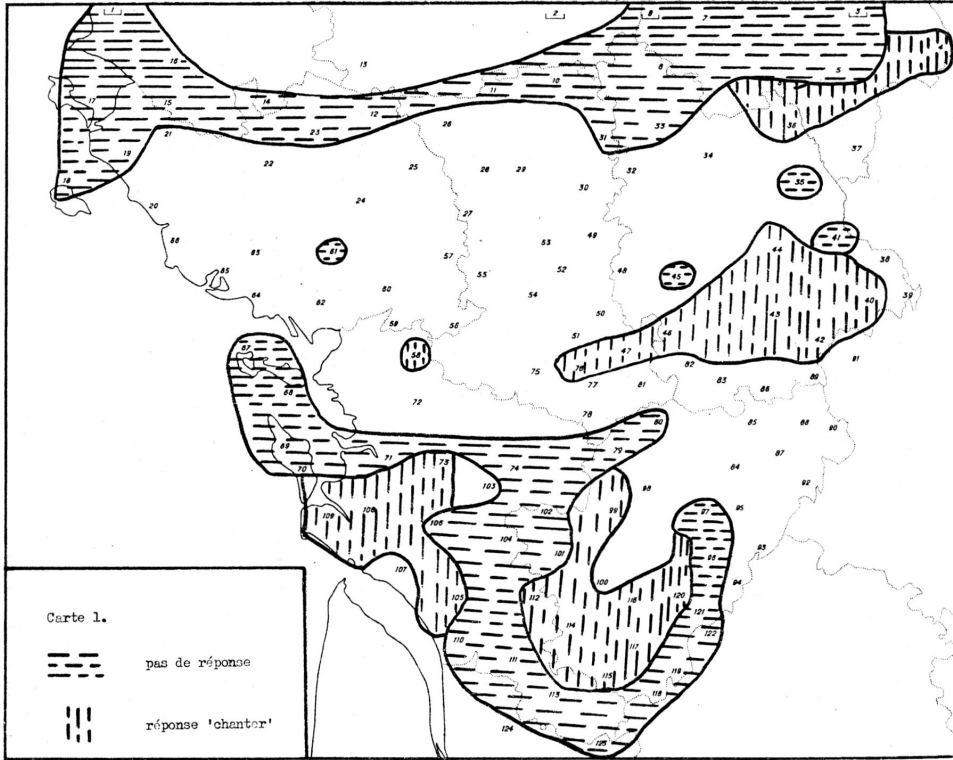
I. *Les verbes exprimant le fait même de chanter.*

Nous laissons de côté le verbe français chanter dont nous avons déjà parlé. On notera simplement que dans les 57 localités qui retiennent notre attention ce verbe n'a été donné qu'une seule fois, au point 86, en concurrence avec le verbe *bóla*.

Relèvent de cette première catégorie des verbes de la famille de chanter : *éâtóné* (point 82), *éâtuné* (point 107), *éâtrolé* (point 100), *éâtuzé* (points 21, 72), *éâtuzè* (point 20) ainsi que les verbes *bāyólé* (point 83), *hólé* (point 50) et *járàsé*, *járàsé*, *járàsè* (point 49). Appartiennent encore à cette première catégorie les verbes *pibòlè* (point 60), *pibola* (points 27, 51, 57) et *subyètè* (point 66).

Au sens qui nous intéresse, celui de « chanter aux bœufs », les trois verbes 'chantonner', 'chantroler' et 'chantuser' ne sont pas connus du *FEW* qui leur donne simplement les sens de « chantonner », de « chanter à demi-voix » (*FEW* II/1, p. 222 a et b). Tandis que 'chantonner' s'est conservé dans le français contemporain, 'chantroler' et 'chantuser' ne sont actuellement connus que des dictionnaires patois. Le verbe 'chantroler' est conservé dans le Berry (*FEW* II/1, p. 222 b) et en Anjou, consigné dans le glossaire de Verrier et Onillon sous la forme 'chanteroler' ¹. C'est dans

1. *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou*, Angers, 1908, 2 volumes.



la seconde moitié du XII^e siècle que le verbe 'chantuser' est relevé pour la première fois, dans le *Roman de Rou*, œuvre du normand Wace¹. Le *FEW* localise aujourd'hui ce verbe dans les patois d'Alençon (département de l'Orne), de Saint-Seurin d'Uzet et de Jonzac (département de la Charente-Maritime)². Musset donne à ce verbe le sens de « chantonner, ou plutôt chanter doucement, à demi voix, d'une façon imprécise »³.

Avec le sens de « chanter aux bœufs », *bāyólé* et *járàsé* (*járàsé*, *járàsè*) obtenus chacun dans une seule localité, ne semblent pas figurer dans le *FEW*⁴. En revanche le verbe *hólé*, relevé lui aussi une fois, est connu au sens de « chanter aux bœufs » dans le Berry (*FEW* IV, p. 441 b HO-).

Les deux derniers verbes de cette première catégorie sont inconnus du *FEW* au sens de « chanter aux bœufs » (*FEW* VIII, p. 551 b *PĪPA et *FEW* XI, p. 564 b SĪBĪLARE). Bien connus des dictionnaires régionaux de l'Anjou, du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge ces deux verbes n'y figurent cependant qu'avec le sens de « jouer de la pibole » pour le verbe 'piboler' et de « siffler » pour le verbe 'subler'. Il faut d'ailleurs noter que ce dernier verbe a été obtenu 18 fois par G. Massignon mais une seule fois avec le sens de « chanter aux bœufs ». Nous avons fait figurer ce verbe dans la carte en le faisant précéder d'un point-virgule et en expliquant son sens dans la légende.

II. Les verbes exprimant le but du chant.

Ce sont les verbes *ãrólé* (point 37), *ãcãtã* (point 91), *ẽarmé* (point 98), *dòrlòté* (point 81), *dòrlòta* (point 53). On constate que pour ces quatre verbes le sens de « chanter aux bœufs » manque dans le *FEW*.

Est-il plausible de reconnaître dans le verbe *ãrólé* un membre de la famille de RÖTŪLUS ? Cette question, c'est le *FEW* lui-même qui nous permet de la poser. Dans le volume XXII des matériaux d'origine inconnue ou douteuse, on remarque un verbe *aroler* « accompagner les bœufs au labour en chantant » relevé dans le *Vocabulaire du patois berrichon* de Ruitton-Daget⁵. Ce même verbe *aroler* se retrouve dans le volume XVI, rangé sous l'étymon

1. Société des Anciens Textes Français, tome II, 1971, vers 5878 : « par la sale ala chantusant ».

2. *FEW* II/1, p. 222 a.

3. *Glossaire des patois et des parlers de l'Aunis et de la Saintonge*, La Rochelle, 1929-1948, 5 volumes.

4. *FEW* I, p. 281 b BATAFULARE et *FEW* XVI, p. 151 a *HARA.

5. *FEW* XXII/2, p. 29 b, article « faire avancer (les bœufs) ».

germanique *HARA avec l'indication suivante : Charost *aroler* « pousser le cri des meneurs de bœufs »¹. Charost est un chef-lieu de canton du département du Cher et par conséquent le verbe *aroler* « pousser le cri des meneurs de bœufs » appartient, tout comme le verbe *aroler* « accompagner les bœufs au labour en chantant », au patois berrichon. M^{lle} Dubuisson, l'enquêteuse et la responsable de l'ALCe, n'a pas rencontré ce verbe *aroler* mais elle a obtenu deux fois le verbe *ãrolé*, aux points 43 et 49 du département de l'Indre, dans des localités proches du département de l'Indre-et-Loire et de notre point 37². Il est évident que les deux verbes *ãrolé* et *arolé* consignés, le premier par les atlas de l'Ouest et du Centre, le second par deux dictionnaires de patois berrichon, appartiennent à la famille de RÖTULUS et que le verbe *aroler* est à classer à la suite de l'adjectif *arrollé* « qui est au travail » (FEW X, p. 515 a) relevé par W. von Wartburg dans Noël Du Fail et dans Cotgrave. Lalanne, dans son *Glossaire du patois poitevin*, a noté dans le département des Deux-Sèvres un verbe *arrolai* « accoutumer, dresser comme pour un rôle » dans l'expression « i n'ai pu l'arrolai au travail »³. A l'idée de travail, de rôle à jouer contenue dans les verbes 'aroler' et 'enrôler', s'ajoute peut-être pour le verbe 'enrôler' une idée de séduction au moyen de chants plutôt qu'une idée d'embrièvement.

Tandis qu'il n'est pas possible de se méprendre sur le sens des verbes 'enchanter' et 'charmer' ainsi définis par le FEW : charmer « exercer une influence magique sur » (II/I, p. 379 b CARMEN); enchanter « ensorceler, produire une opération surnaturelle sur quelqu'un ou sur quelque chose par des procédés magiques » (IV, p. 618 a ÎNCANTĀRE), il est plus difficile de voir dans le sens particulier de « chanter aux bœufs » pris par le verbe 'dorloter' un sens dérivé de ceux de « friser les cheveux, la barbe »⁴. Avec le sens de « chanter aux bœufs », 'dorloter' dériverait plutôt du vieux mot dorelot « exclamation servant de refrain », « refrain ». G. Massignon n'a pas demandé le nom du refrain, de la chanson, il aurait été particulièrement intéressant de connaître les termes employés aux points 53 et 81. Quelques renseignements nous sont cependant donnés. Le dictionnaire

1. FEW XVI, p. 151 a.

2. ALCe, carte 508 « chanter pour encourager les bœufs au labour ».

3. *Glossaire du patois poitevin*, dans *Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, tome XXXII, année 1867, Poitiers, 1868.

4. FEW III, p. 140 a DORELO et Bloch (O.), Wartburg (W. von), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, 5^e édition revue et augmentée, Paris, P. U. F., 1968, p. 202 a.

de Lalanne nous apprend que dans les arrondissements de Châtellerault et de Civray (département de la Vienne) le dauraileau (ou le deraileau) « c'est le chant des bergères quand elles partent de la maison pour conduire leurs brebis aux champs ». De son côté M^{lle} Dubuisson a noté que dans le département de l'Indre, au point 46, localité située à moins de 20 km de notre point 53, « quand les vachers s'appelaient entre eux et se répondaient en gardant leurs bêtes, on disait qu'on les entendait *fèr lœr dérélô* »¹. La parenté entre les substantifs 'dauraileau', 'deraileau', *dérélô* et le verbe 'dorloter' est évidente et c'est probablement par mégarde que le *FEW* a rangé *deraileau* parmi ses matériaux d'origine inconnue ou douteuse².

Un cinquième verbe peut, semble-t-il, être rattaché à cette deuxième catégorie : le verbe *bwèta* obtenu au point 52. Sous l'étymon PYXIS (IX, p. 652 b) le *FEW* indique : Saône L. *bwatè le bü* « chanter aux bœufs pour les aider » et il renvoie à la page 303 du *Supplément* de l'*ALF*. Dans deux localités de la Saône-et-Loire : Chassy (point 907) et Beaubery (point 909), Edmont a obtenu un verbe *bwâtè* qui, appliqué aux bœufs, signifie « chanter aux bœufs une sorte de mélopée pour les aider à marcher ». On peut penser que le sens de « chanter aux bœufs » dérive de ceux de « cadrer parfaitement », « s'emboîter » exprimant ainsi l'accord qui règne entre le chant du laboureur et la marche des bœufs.

III. Le verbe formé sur le nom de l'animal pour lequel on chante.

La troisième catégorie ne comprend qu'un seul verbe. Issu de la famille de BOARIUS (*FEW* I, p. 416 b) ce verbe a été donné sous les formes *buyèré* (points 87, 93, 94), *büyèrè* (point 95), *buyèra* (point 87), *buyéra* (points 88, 90, 92). Localisé uniquement dans le nord-est et le centre-est du département de la Charente, il occupe une aire beaucoup plus limitée que le substantif *buyé* « meneur de bœufs »³. Le sens de « chanter aux bœufs » manque dans le *FEW*.

1. *ALCe*, légende de la carte 508.

2. *FEW* XXIII, p. 141 b, article « chant ».

3. Voir dans *Les dialectes romans de France à la lumière des atlas régionaux*, Strasbourg, 24-28 mai 1971 (Colloques nationaux du Centre National de la Recherche Scientifique n° 930, Éditions du C. N. R. S., 1973) le commentaire et la carte que nous avons donnés pour le terme *buyé* (p. 272-273).

IV. *Les verbes difficiles à classer.*

Nous regroupons dans cette quatrième catégorie les verbes qui ont été classés sous plusieurs étymons dans le *FEW*, ceux qui font partie des matériaux d'origine inconnue ou douteuse, les verbes peut-être hybrides.

1° Les verbes classés sous plusieurs étymons. Ce sont les verbes :

a) *aróde* (points 2, 48), *aróda* (points 54, 56), *érodé* (points 48, 78), *péróda* (point 54), *táróda* (point 55), *ràwdé* (point 2), *ródé* (points 26, 78), *ródé* (points 30, 32, 34), *ródè* (points 25, 29, 63, 77), *ródá* (point 28), *róda* (point 75) ;

b) *bylòdé* (point 13), *berlòdé* (point 124), *bærlòdé* (point 22).

Les verbes qui appartiennent au sous-groupe a) présentent la particularité de figurer dans les matériaux d'origine inconnue ou douteuse alors qu'ils figurent déjà, et quelquefois même deux fois, dans le corps de l'ouvrage. Voici comment se présentent les différentes rédactions :

Article *HARA (*FEW* XVI, p. 151 a) : Vienne, DSèvres *araudai* v. n. « chanter en labourant, en conduisant la charrette à bœufs » (> nfr. *arauder* « appeler les animaux », 1879, Theuriet, Gdf I, 376).

Article ARATRUM (*FEW* XXV, p. 83 b) : Bierné *araode* v. n. « soutenir l'allure des bœufs par une chanson », ang. *rauder* « chanter sur un rythme lent en conduisant les bœufs », maug. « chanter en maintenant la voix sur une note finale qu'on prolonge à perte de souffle », poit. *araudai* « chanter en labourant », bgât. *érauder* « chanter en conduisant les bœufs », *rauder*, Vendée *aròdè* « chanter près des bœufs à la charrue pour les aider à marcher » *ALF* Suppl p 521, Char. id. (p 518), ...Vendée *perraudâér* v. n. « chanter haut » (1807, MCelt 4,394) ¹.

Article « faire avancer (les bœufs) » (*FEW* XXII/2, p. 29 b) : Bgât. *rauder* v. n. « chanter pour exciter les bœufs », *róder*.

Article « cris pour faire avancer les bêtes » (*FEW* XXIII, p. 60 b) : Bgât. *arauder* v. n. « chanter en conduisant les bœufs, pour les exciter » *RPh* 7,23.

Article « chanter » (*FEW* XXIII, p. 142 a) : Poit. *perraudé* v. « chanter haut » Drouh. DSèvres *raudai* v. « chanter en conduisant les charrettes ».

L'article *HARA a été publié en 1955, l'article ARATRUM en 1970, l'article « faire avancer (les bœufs) » en 1973, l'article « cris pour faire avancer les bêtes » en 1967 et l'article « chanter » en 1968. Lorsque les volumes XXII, XXIII et XXV seront terminés nous aurons peut-être, dans la partie additions et corrections, une mise au point. W. von Wartburg ne semble pas

1. La référence faite à *ALF* Suppl p. 521 et p 518 est inexacte.

avoir trouvé une étymologie satisfaisante pour ces verbes, c'est du moins ce qu'il ressort du classement successif des verbes ' arauder ', ' perauder ', ' rauder ' parmi les étymons germaniques, puis parmi les étymons latins et dans les volumes consacrés aux matériaux d'origine inconnue ou douteuse. A remarquer que les références ne sont pas les mêmes d'un article à l'autre. Le *Trésor de la Langue Française*, seul parmi les grands dictionnaires modernes à enregistrer le verbe ' arauder ', indique que ce verbe est régional et il cite un passage d'Anatole France, daté de 1891 et emprunté à *La Vie littéraire* (tome III, p. 115).

« Le long de la Loire, Émile Souvestre entendit maintes fois les laboureurs arauder leurs attelages, c'est-à-dire les encourager par le chant que les bœufs semblent entendre ».

Dans la partie étymologie et histoire de cet article, le *Trésor de la Langue Française* note que le verbe ' arauder ' est un terme de l'Ouest, dérivé de *harou, haraud, haro**. « Étant donnée la localisation de *arauder* « labourer », seulement attesté en dial. poit. (*FEW* t. 25², p. 82 a), il semble préférable de l'interpréter comme une extension du sens « chanter en labourant pour encourager les animaux » que comme un dér. de *aver** « labourer » (*FEW loc. cit.*) »¹. Les enquêtes de G. Massignon ne laissent apparaître aucun verbe ' arauder ' « labourer » dans le domaine de l'ALO².

Les verbes du sous-groupe b) sont inconnus du *FEW* au sens de « chanter aux bœufs ». Ils figurent sous les étymons *BERR- (*FEW* I, p. 335 b) et *BRETILING (*FEW* XV/I, p. 274 b). Le volume I du *FEW* ne donne qu'un seul exemple : *berlauder* « s'amuser à des riens ». Dans le volume XV/I les verbes *berlauder, brelauder* sont nombreux, localisés dans différentes régions de France et notamment dans le domaine qui nous intéresse. A l'exception d'un *berlauder* « bercer un enfant pour l'endormir » rencontré dans le patois de Provins (département de la Seine-et-Marne), tous ces verbes ont les sens de « flâner », « perdre son temps », « dire des riens ». Le *Dictionnaire général* de Hatzfeld et Darmesteter qualifie le verbe *brelauder* de familier et lui donne la définition suivante : « perdre le temps à des futilités ».

1. *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle*, sous la direction de P. Imbs. Paris, Klincksieck, 1971-... 3 volumes parus.

2. Voir ALO 160 « labourer », 161 « labourer une terre pour la première fois », 162 « labourer pour la deuxième fois ; pour la troisième fois ».

2° Les verbes d'origine inconnue ou douteuse. Ce sont les verbes :

— *bôlé* (point 24), *bôla* (points 86, 89), *bwèlé* (points 63, 64, 65), *bwdlé* (point 24) ;

— *briyòlé* (point 39), *briyola* (point 85), *bàryólé* (point 39), *bàryola* (points 84, 85) ;

— *bwàrè* (point 20) ;

— *tàrlâdé* (point 59), *trlâdá* (point 57).

Les verbes 'bauler', 'brioler' et 'boirer' sont classés dans le *FEW*, volume XXIII, article « chanter » (p. 142 a). Le verbe 'terlander' est classé dans le même volume XXIII, à l'article « air » (p. 142 b).

Le verbe *bauler*, cité par W. von Wartburg d'après H. Cormeau, *Terroirs mauges, miettes d'une vie provinciale*, n'a pas tout à fait le sens qui nous intéresse. Dans le pays des Mauges (département du Maine-et-Loire) ce verbe signifie « crier fort, comme lorsque les paysans de la ferme rappellent ceux qui sont dans les champs ; chanter en maintenant la voix sur une note finale que l'on prolonge à perte de souffle ». Le deuxième sens : « chanter en maintenant la voix sur une note finale que l'on prolonge à perte de souffle » est également connu du *Glossaire étymologique et historique des patois et des parlers de l'Anjou* de Verrier et Onillon.

Les verbes *brioler*, *berioler* sont bien connus du *FEW* au sens qui nous intéresse et ils sont localisés dans le Berry. *L'ALCe* vient confirmer cette localisation en les relevant dans cinq localités de l'Indre et dans une localité du Cher. Le verbe *boirer* est cité par le *FEW* d'après un ouvrage poitevin et avec le sens de « chanter en conduisant les bœufs : ô, â, ô mon valet, ô, â, ô ». Le verbe 'terlander' est signalé dans deux régions éloignées l'une de l'autre, en Vendée, dans le patois de l'Ile-d'Elle (notre point 59) où chanter des airs sans paroles se dit *trelondai* et dans les Vosges où chanter, fredonner, chanter longtemps la même chose se dit *térlanda*.

3° Les verbes peut-être hybrides. Ce sont les verbes :

— *bwardé* (point 62) ;

— *dàryòlè* (point 103), *dàryólá* (point 57). A ces deux localités, nous pouvons en ajouter une troisième, celle de Vouvant en Vendée où l'abbé Rézeau, auteur d'une thèse de troisième cycle encore manuscrite, a relevé qu'en conduisant son attelage le paysan *dàryòl* « vocalise » au fil de son inspiration ¹.

1. P. Rézeau, *Le parler rural de Vouvant (Vendée). Essai de dialectologie poitevine*. Thèse de troisième cycle soutenue à Strasbourg en 1969.

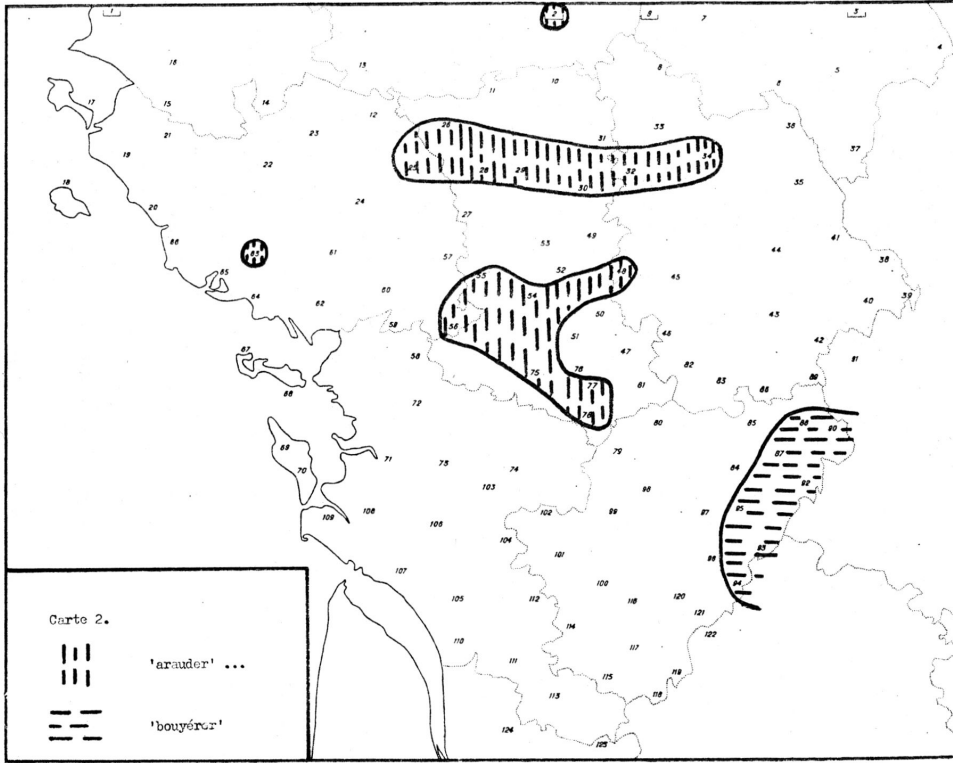
Il est difficile de se prononcer sur l'origine de ces verbes qui ne semblent pas avoir été enregistrés dans le *FEW*. Peut-on reconnaître dans le verbe *bwardé* un hybride de *bwarè* ou de *bwalé* et d'*arodé*? Pour le verbe *dàryòlè*, l'hypothèse d'un hybride formé du mot dard « aiguillon » et du verbe *briyòlé* est difficile étant donné que le mot dard n'a jamais le sens d'aiguillon dans le domaine de l'*ALO*¹. L'hypothèse d'une parenté avec la famille de *DORELO* semble plus plausible.

De l'étude de la carte 'chanter aux bœufs' se dégage un intérêt triple. Cette carte permet en effet d'apporter quelques compléments au *FEW*, de délimiter deux régionalismes, d'éveiller la curiosité du folkloriste en attirant son attention sur les paroles et la musique de ces chants.

Les enquêtes de G. Massignon permettent d'ajouter au *FEW*, pour des verbes qu'il connaît bien (chantonner, chanteroler, chantuser, bayoler, jarasser, enchanter, charmer, enrôler...) le sens particulier de « chanter aux bœufs ». Ces enquêtes permettent encore d'établir la parenté entre le substantif 'deraileau' et le verbe dorloter, le rapport entre les verbes enrôler et 'aroler'. W. von Wartburg espérait qu'à la lecture des volumes de matériaux d'origine inconnue ou douteuse le lecteur s'exclamerait : « wie ist es möglich, dass dieses wort in die materialien unbekanntes ursprungs geraten ist, wo doch seine herkunft klar zu tage liegt » (*FEW* XXI, p. 111). L'étude des verbes 'arauder', 'rauder', permet de supprimer ces verbes des matériaux d'origine inconnue ou douteuse. Il est également difficile de reconnaître dans ces verbes des dérivés d'un verbe *arer* « labourer » qui n'apparaît nulle part dans les carnets d'enquête de G. Massignon. Toutes les citations données par le *FEW* dans les volumes XVI, XXII, XXIII et XXV sont très vraisemblablement à regrouper sous l'étymon germanique *HARA. Le verbe *bauler*, enregistré aux sens de « crier fort, comme lorsque les paysans de la ferme rappellent ceux qui sont dans les champs ; chanter en maintenant la voix sur une note finale que l'on prolonge à perte de souffle » parmi les matériaux d'origine inconnue ou douteuse, pourrait, peut-être, être classé sous l'étymon *BŪCULUS* (*FEW* I, p. 593 b) avec les verbes *boler*, *bwalé*, *bwelé* qui signifient « beugler », « crier », « pleurer ».

La carte 'chanter aux bœufs' permet de délimiter deux aires de verbes régionaux. La première aire, celle du verbe 'arauder', consigné dans le *Trésor de la Langue française*, s'étend, d'une manière fragmentée, sur une

1. Voir carte 110 « l'aiguillon ».



petite partie du département des Deux-Sèvres (9 points) et déborde sur les départements de la Vienne (3 points) et de la Vendée (2 points). Deux points isolés sont situés l'un dans le département du Maine-et-Loire, l'autre dans le département de la Vendée. La deuxième aire est dessinée par le verbe *buyèré* dans la partie est du département de la Charente. Cette aire est plus petite que celle du substantif correspondant *buyé* puisque ce dernier était enregistré aux points 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 96, 118, 119, 121, 122. Nous avons vu que l'habitude de chanter aux bœufs n'existait pas aux points 96, 118, 119, 121 et 122, par conséquent le point 89 est seul à ne pas connaître le verbe *buyèré* alors qu'il connaît son substantif *buyi* mais également un autre substantif, *tueçér*, inconnu des autres localités de l'aire *buyé*. Outre la délimitation des aires de deux verbes régionaux, la carte 'chanter aux bœufs' permet encore de prolonger dans le département de la Vienne (point 39) et dans celui de la Charente (points 84 et 85) l'aire du verbe 'brioler' relevé dans le Berry et signalé comme dialectal par le *Grand Larousse de la langue française* ¹.

A l'intérêt d'un lexique varié, cette carte joint un intérêt folklorique certain. Au cours de ses enquêtes, G. Massignon a-t-elle recueilli les paroles de ces chants de laboureurs, est-il encore temps de les recueillir ? Les chants recueillis anciennement sont, nous dit A. van Gennep, mal localisés. « Le baron Dupin ne dit pas d'où lui sont parvenues deux versions, l'une pour le labour à quatre bœufs, l'autre pour celui à dix ; recueillies vers 1805, dans les Deux-Sèvres, elles furent publiées en 1817, mais appartiennent sûrement au XVIII^e siècle ; chanter ainsi se disait *arauder* ou *érauder*. Ce même terme est donné aussi plus d'un demi-siècle plus tard par Bujeaud, avec ceux de *terlander*, *terlasser*, *terlater*, pour, globalement, le Poitou, le Bocage (vendéen) et la Gâtine (poitevine) ; mais il ne publia qu'une seule version, située vaguement dans le Bas-Poitou » ².

En feuilletant les brouillons de cartes du tome I de l'*ALO*, Mgr Gardette s'était arrêté un instant sur la carte 'chanter aux bœufs' et m'avait dit : « voilà une bien jolie carte, vous pourrez un jour en donner un commentaire ». Que cet essai de commentaire donné en hommage à la mémoire de Mgr Gardette lui dise toute notre gratitude.

Lyon.

Brigitte HORIOT.

1. *Grand Larousse de la langue française*, sous la direction de L. Guilbert, R. Lagane, G. Niobey, avec le concours de H. Bonnard, L. Casati, A. Lerond. Paris, Larousse, 1971-... 3 volumes publiés.

2. *Id.*, p. 2771.